



Atelier de lancement du Projet de Mobilisation et Gestion des Ressources Intérieures (ProMoGRI)



Le Ministre des Finance et du Budget Monsieur **ALLALI MAHAMAT ABAKAR** a ouvert l'atelier de lancement du Projet de Mobilisation et Gestion des Ressources Intérieures (PROMOGRI) qui s'est tenu à l'hôtel Radisson Blu le 4 Décembre 2018.

En effet, le projet de Mobilisation et Gestion des Ressources Intérieures, intervient dans le cadre de la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques enclenchée au Tchad depuis une dizaine d'années, à travers l'adoption, en parfaite cohérence avec les différentes stratégies nationales de développement du Plan d'Action pour la Modernisation des Finances Publiques. Ce projet a pour objectif :

- D'améliorer, d'une part, le recouvrement et la gestion des recettes fiscales et douanières ;
- Renforcer, d'autre part, les capacités institutionnelles de mobilisation des recettes et de contrôle dans les ministères clés du gouvernement.



Le représentant résidant de la Banque mondiale au Tchad, **François Nankobogo**, a indiqué que ce projet est financé à hauteur de 35 millions de dollars américains. Selon lui, les ressources hors pétrole sont les défis majeurs pour la qualité financière et la résilience du Tchad face à la contextualisation du prix du pétrole.

Le Ministre des Finances et du Budget Monsieur **ALLALI MAHAMAT ABAKAR**, dans son discours d'ouverture a



souligné qu'en acceptant de financer cet atelier, la Banque Mondiale prouve une fois de plus ses bonnes dispositions à l'endroit de notre pays qu'elle n'a cessé de soutenir tout au long du processus de Modernisation de nos Finances Publiques, entamé depuis bientôt une dizaine d'années. Et, le Ministre de poursuivre que le Projet de Mobilisation et Gestion des Ressources Intérieures (ProMoGRI) s'inscrit dans un contexte difficile et tombe à point nommé pour nous aider à tendre vers une optimisation de la mobilisation de nos ressources. Le Ministre n'a pas manqué d'inviter les participants à l'implication entière afin que les enseignements de cet atelier soient immédiatement et efficacement perceptibles sur nos finances



publiques. Il a enfin félicité et remercié au nom du gouvernement

et en son nom propre la Banque Mondiale et les autres Partenaires Techniques et Financiers qui continuent à soutenir les efforts du gouvernement dans la conduite des politiques publiques du pays.

Il faut souligner qu'après le processus de mise en place du projet présenté par le coordonnateur du PAMFIP, différents responsables se sont relayés tour à tour pour présenter le volet du projet à la charge de la Direction Générale des Impôts, de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), au Ministère du pétrole et de l'énergie, à la Société des Hydrocarbures du Tchad et enfin au Ministère des Postes et de la Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication.

Il faut aussi enfin souligner qu'un temps a été accordé aux panelistes de répondre aux questions d'éclaircissements.

ABAKAR DJEROUA , NOUVEAU TRESORIER PAYEUR GENERAL



Le nouveau Trésoriers Payeur Général Monsieur **ABAKAR DJEROUA SIRINOU** a prêté serment devant la Cours d'Appel de N'Djamena le 05 décembre 2018. Etaient présents, le Ministre des Finances et du Budget Monsieur **ALLALI MAHAMAT ABAKAR**, le Secrétaire d'Etat aux Finances et des Directeurs Généraux du Ministère des Finances et du Budget. Nommé par le décret numéro 1832/PR/MFB/2018 du 5 décembre 2018 a prêté serment en ce terme : « moi **ABAKAR DJEROUA SIRINOU**, je jure au nom d'Allah le tout puissant d'être loyale dans mon travail, de ne pas trahir la nation et le peuple, de ne pas détourner les deniers publics, de ne pas dévoiler le secret d'Etat et de respecter les engagements continuent dans la charte déontologique ».

C'est en ce mot que le procureur de la Cour d'Appel Monsieur **MOUCTAR ABDELHAKIM DOTOU** déclare conformément à l'ordonnance de la Cour Suprême accordant la délégation du pouvoir de recevoir le serment confessionnel des cadres de l'Etat.



Dans cette réquisition le procureur Général auprès de la Cours d'Appel **MOUCTAR ABDELHAKIM DOTOU** invite

le récipiendaire à ne pas parjurer.

Le procureur de la Cours d'Appel déclare que, cette prestation de serment dont il s'agit est spirituel, elle engage votre foi, votre conscience religieuse et sachez que vous n'avez pas de vie privée, vous ferez montre tant de l'exemplarité dans votre vie professionnelle que civile .

Le 1^{er} Président de la cour d'Appel Monsieur **YENAN TIMOTHEE** a donné acte à la réquisition du Procureur Général et renvoie le récipiendaire à ses fonctions.



SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS DE FINANCEMENT D'AIDE BUDGETAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU TCHAD ET L'AFD



Deux conventions de financement d'aide budgétaire en faveur du Tchad a été signée le jeudi 6 décembre 2018. Les conventions ont été signé en présence du Ministre des Finances et du Budget Monsieur **ALLALI MAHAMAT ABAKAR**, du Secrétaire d'Etat au Finances, de l'Ambassadeur de France au Tchad et du Directeur de l'Agence française de développement.



Ces conventions de montant respectifs de dix millions (10 000 000) d'Euros soit 6 559 570 000 F CFA relatif à l'Aide Budgétaire Globale (ABG) et de quarante millions (40 000 000) d'Euros soit 26 238 280 000 F CFA, relatif au Prêt Souverain Budgétaire (PSB).

L'Ambassadeur de la France au Tchad Monsieur **PHILIPES LACOSTE** cosignataire de ces conventions, pour sa part, souligne que depuis deux ans, l'augmentation de la contribution de la France au budget tchadien se justifie par l'aggravation de la crise économique qui est venue frapper



le Tchad depuis 2015, à la suite de la chute des cours du pétrole qui a provoqué une importante diminution des recettes de l'Etat. Si la croissance est légèrement repartie à la hausse en 2018, la situation financière et budgétaire du pays reste fragile et c'est dans ce contexte que la France a décidé de soutenir une nouvelle fois le Tchad.

Et rassure le Ministre des Finances que la France, à travers l'AFD, accompagnera les services du Ministère des Finances et du Budget pour contribuer au financement de la stratégie des finances publiques de ce département ministériel. Le projet PAGIF, dont le processus d'instruction arrive à son terme, sera lancé au début de l'année 2019.

Ciblé sur la réforme de la comptabilité publique et la mise en place d'un système informatique d'information intégré au niveau du Ministère, il alimentera le dialogue engagé avec les PTF autour des mesures nécessaires pour une amélioration de la gestion des finances publiques, sans lesquelles un redressement significatif et durable de la situation économique ne peut s'envisager.

Pour le Ministre des Finances et du Budget, au moment où le Tchad continue à subir les effets néfastes et conjugués des chocs sécuritaires induits par certaines situations à nos frontières et par la baisse du cours du pétrole, les conventions d'aide budgétaire et de prêt de soutien que nous venons de signer viennent à point nommé



pour accompagner les efforts du Gouvernement. Cette aide sera fort utile pour notre économie qui renoue avec la croissance. Ainsi, ces différents soutiens budgétaires serviront au paiement du salaire de décembre 2018, de trois (03) mois de pensions des retraités ainsi que les transferts aux formations sanitaires. En effet, c'est une action qui s'inscrit dans les priorités de la politique sociale du Gouvernement.

Pour finir le Ministre a rassuré l'Ambassadeur de la république française au Tchad que ces financements seront



utilisés à bon escient conformément aux termes des deux conventions.